

La fouille archéologique de la place d'Armes à Sélestat (67) : évolution du XIII^e siècle à nos jours

Corinne GOY, David BILLOIN⁽¹⁾

Le réaménagement de la place d'Armes engagé par la municipalité a conduit le Service Régional d'Archéologie d'Alsace à demander une intervention archéologique accompagnant les travaux. Cette rénovation prévoyait un décaissement général de la place de 0,80 m dans un secteur connu par les textes pour être l'emplacement de l'ancien Hôtel de Ville et de la première enceinte de la ville. Sur les 1305 m² concernés par le projet de réaménagement, 320 m² ont été étudiés. L'opération archéologique a été réalisée du 17 mai au 4 juin 1999 par deux employés de l'AFAN sous la direction scientifique de Marie-Dominique Waton⁽²⁾.

La place se situe au cœur de la Vieille-Ville entre les rues des Marchands, de la Jauge et des Prêcheurs, à l'intérieur du premier rempart édifié entre 1217 et 1230 (fig. 1). La fouille comportait deux objectifs princi-



Fig. 1

Localisation de la fouille (1 : Bartemuhle, 2 : Pfaffenmuhle, 3 : Predigermuhle, 4 : Walckmuhle, 5 : Nidermuhler)

(1) C. Goy : responsable d'opération, D. Billoin : archéologue de l'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales.
(2) Ingénieur au Service Régional de l'Archéologie d'Alsace.

paux : la reconnaissance de l'ancien Hôtel de Ville à proximité de la rue des Marchands et celle de l'emplacement présumé de la première enceinte défensive en bordure de la rue des Prêcheurs. Chacune des zones examinées comprend la réalisation d'un sondage profond complétant la vision en plan des structures (fig. 2).

La présente opération constitue la troisième du genre à Sélestat, la première ayant porté sur une portion de l'enceinte bastionnée du XVII^e siècle⁽³⁾ et la deuxième sur l'îlot Saint-Quirin⁽⁴⁾. Ces interventions sont autant d'ouvertures sur le passé, permettant de confronter les données archéologiques avec les sources iconographiques et textuelles. Elles apportent de nouvelles informations sur l'évolution historique de la ville de Sélestat.

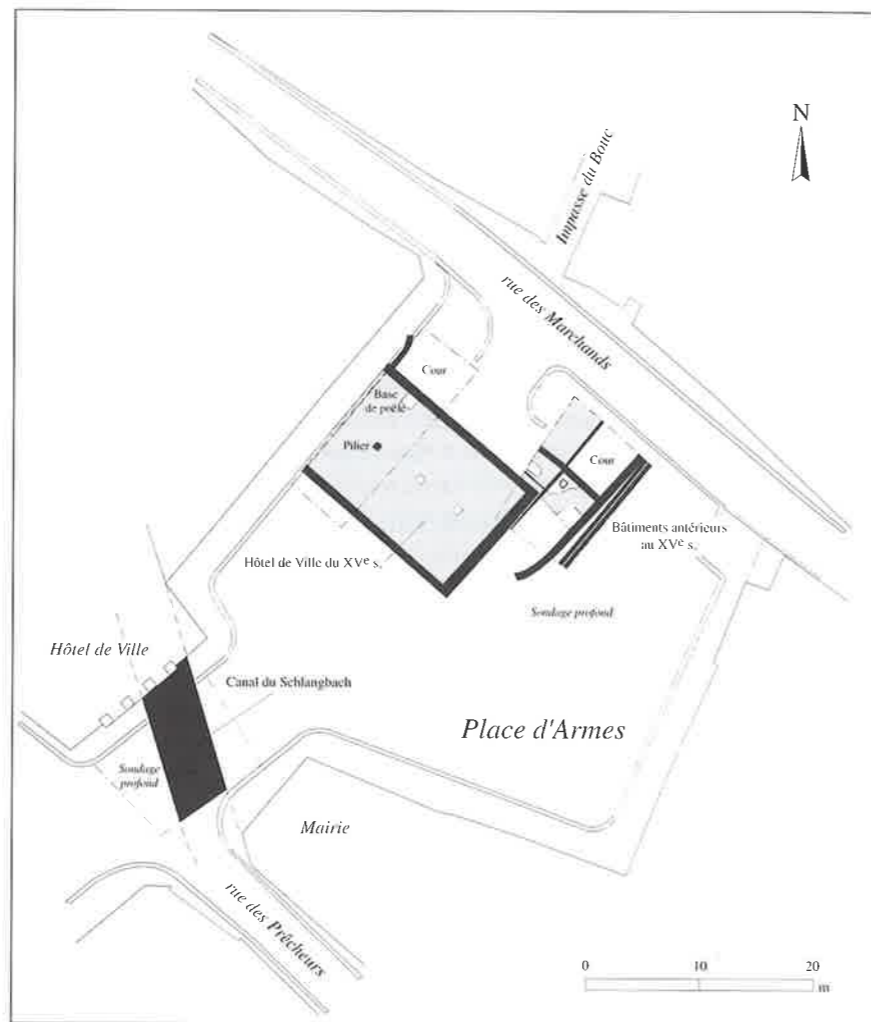


Fig. 2 Plan général des structures archéologiques, avec restitution de l'emprise de l'Hôtel de ville médiéval

Le cadre historique

Les auteurs anciens présumaient que Sélestat était une ville créée à l'époque romaine ; ils justifiaient cette thèse par la découverte de monnaies antiques en divers endroits de l'agglomération⁽⁵⁾. La plus ancienne monnaie, un *as* en bronze frappé à l'effigie de Domitien (81-96), a été découverte en 1932 sur l'actuel quai des Pêcheurs (*Fischerbach*) ; la légende de cette monnaie indique qu'elle a été émise dans les années 90-91 de notre ère. Un trésor monétaire fut également trouvé en 1902 à l'emplacement de l'actuel bâtiment de la sous-préfecture. Il comprenait 140 deniers d'argent émis de 238 à 268 de notre ère⁽⁶⁾ ; parmi eux, 69 sont déposés à la Bibliothèque Humaniste de la ville. Cette trouvaille se situe allée des Récollets, près de la place d'Armes, probablement à l'emplacement d'une construction romaine. En effet, Gény cite dans son ouvrage de 1902 « des restes de briques, de tuiles romaines, de poteries locales estampillées (...) [qui] furent trouvés sous une couche d'incendie d'une épaisseur de 1 à 5 cm à environ 1 m de profondeur »⁽⁷⁾.

(3) Billoin 1998.

(4) Billoin 2000.

(5) Soulier, Serbat 1993 : 131-148.

(6) Soulier, Serbat 1993 : 135.

(7) Soulier, Serbat 1993 : 148.

La fouille archéologique de l'îlot Saint-Quirin a permis de confirmer la thèse d'une occupation antique de la ville de Sélestat. En effet, un vaste aménagement constitué de pieux en bois permettant de viabiliser des terrains proches de l'Ill ont été trouvés sur le site. Ils sont datés par la dendrochronologie des années 87 et 191 de notre ère⁽⁸⁾.

S'il ne fait donc aucun doute que Sélestat est occupée dès l'Antiquité, rien ne permet d'en connaître l'étendue ni la vocation : petite cité romaine, *villae* dispersées... Les découvertes monétaires semblent indiquer deux secteurs privilégiés pour l'implantation humaine : un situé aux abords de l'Ill au sud de la ville (à proximité de l'îlot Saint-Quirin) et un autre au nord, proche de la place d'Armes.

La ville du haut Moyen-âge est méconnue et seules les sources écrites suppléent en partie cette lacune. La première mention remonterait à 728, date à laquelle Thierry IV fait don au monastère de Murbach de biens lui appartenant dans diverses communes dont à Sélestat⁽⁹⁾. Les archives indiquent également le séjour de Charlemagne dans la ville pour les fêtes de Noël de 775.

L'essor urbain paraît véritablement débuter en 1216. Cette année-là, Sélestat est rattachée au Saint-Empire romain germanique et accède ainsi au statut de ville impériale grâce à Frédéric II de Hohenstaufen. Elle fait partie des 70 villes libres créées entre le XII^e et le XIII^e siècle en Alsace, province alors la plus urbanisée du Moyen Age. Par ailleurs, l'empereur affranchit Sélestat de la tutelle du prieuré de Sainte-Foy, édifié entre 1145 et 1155, et affirme cette indépendance par la construction de l'église paroissiale Saint-Georges. Entre 1217 et 1230, la ville se dote de sa première enceinte qui comporte à l'origine trois portes : l'Oberthor, la Nidderthor et la Fischerthor.

Le dynamisme de la ville attire dès lors de nombreuses communautés religieuses dont celles des dominicaines (1245-1275) ou des récollets (vers 1280) qui s'installent aux abords immédiats de la première enceinte. Dès 1280, ces nouveaux faubourgs nécessitent l'agrandissement des fortifications qui intègrent le quartier du Ladhof (« Vieux-Port »). La superficie de la ville se voit ainsi presque doublée. D'autres remparts seront construits entre 1397 et 1425, puis entre 1505 et 1559. Viendra enfin le système bastionné de Vauban édifié à partir de 1675 quand Sélestat sera annexée au royaume de France.

Les mentions concernant la place d'Armes ne sont pas antérieures au XIII^e siècle. À cette époque, le terrain appartient à la famille Waffler d'Eschery dont deux membres furent prévôts impériaux, Henri en 1306 et Jean en 1328. Longtemps après l'extinction de cette famille, l'endroit continue de porter son nom : ainsi, par exemple, la place Wafflerhof est-elle citée en 1403 dans une ordonnance interdisant d'entreposer du bois, des pierres ou tout autre matériau à cet endroit⁽¹⁰⁾. Au cours des siècles, la place sera plusieurs fois rebaptisée. Pour ne citer que quelques exemples, elle se nomme Herrenstube en 1500 en l'honneur des seigneurs du Conseil, Keesmarkt en 1564 ou encore place du Jaquemart en 1670 en raison de l'horloge à carillon qui décore la façade de l'Hôtel de Ville à cette époque. Le nom actuel n'apparaît que tardivement (1807) et, après quelques nouveaux changements, sera définitivement adopté en 1919.

La première enceinte défensive de Sélestat (1217-1230)

D'après le parcellaire de la ville et les auteurs anciens, l'enceinte du début du XIII^e siècle devait se trouver à proximité des rues de la Jauge et des Prêcheurs. Elle se situerait soit au sud du canal du Schlangbach⁽¹¹⁾, soit au nord⁽¹²⁾. De plus, un accès en chicane aurait été aménagé au débouché de la place d'après une restitution de Dorlan publiée dans son ouvrage sur l'histoire de Sélestat.

• Les données archéologiques

L'ouverture réduite de la fouille au sud-ouest de la place d'Armes n'a pas permis d'attester le tracé de la première enceinte fortifiée de la ville. Cependant les données recueillies permettent de proposer sa localisation.

(8) Billoin 2000.

(9) Dorlan 1912a : 5.

(10) Dorlan s.d.

(11) D'après Dorlan.

(12) Selon l'Atlas des villes d'Alsace.

Le sondage profond⁽¹³⁾ effectué le long de la rue des Prêcheurs montre une faible épaisseur de couches archéologiques en raison de la proximité du terrain naturel situé 1,50 m sous la place actuelle. Ce substrat se compose d'une alternance de couches de graviers teintés de rose et de couches de sable rose, provenant probablement des alluvions à grès des Vosges toutes proches. La cote d'apparition très haute du terrain naturel⁽¹⁴⁾ indique que ce secteur n'a jamais subi d'aménagements profonds, à la différence d'autres endroits de la ville. Cette anomalie plaide en faveur de la proximité immédiate du rempart. Il pourrait se situer dans l'espace occupé aujourd'hui par la rue des Prêcheurs, très probablement dans l'axe de la rue ou en bordure sud de celle-ci, car le canal en occupe la partie nord.

• Les données documentaires

D'après les sources écrites, la première enceinte de la ville serait l'œuvre de Wœlfel, préfet d'Haguenau. Si on n'en connaît pas l'emprise exacte, certains textes d'archives⁽¹⁵⁾ et le parcellaire de la ville permettent de restituer son tracé (voir fig. 1).

Selon Dorlan, les murs de la première enceinte étaient construits en briques, avec parfois des soubassements en pierre à bossage. Les remparts crénelés comportaient un chemin de ronde et des tours de diverses formes. Les courtines ne devaient pas dépasser de plus de 5 à 6 mètres au-dessus du sol extérieur. Trois portes donnaient accès de la ville. La première à l'ouest (au centre du Marché aux Pots), l'*Oberthor*, se situait dans l'axe de la rue des Marchands. La deuxième, désignée sous le nom de *Niederthor*, était érigée sur l'emplacement présumé de la *Hexenthurm*. La troisième (entre les numéros 16 et 17 du quai des Tanneurs) donnait accès au bassin du *Ladhof* et se nommait la *Ladhof* ou la *Fischerthor*. Les dernières élévations du mur furent démantelées en 1676⁽¹⁶⁾.

Les occupations du XIII-XIV^e siècle

Les textes indiquent qu'après l'achat des terrains des Waffler d'Eschery par la ville, les bâtiments antérieurs sont démolis en 1380 pour créer une place publique⁽¹⁷⁾. La fouille a en effet permis d'observer deux phases de constructions médiévales sous l'Hôtel de Ville médiéval, au nord-est de la place d'Armes.

• Les données archéologiques

– La première occupation rencontrée dans ce secteur correspond à une construction attestée par deux murs perpendiculaires délimitant l'angle d'une pièce. Une cour en gravier s'étend en bordure de ce bâtiment. Ces niveaux apparaissent à environ 1 m sous la place actuelle⁽¹⁸⁾.

Le premier des murs de la pièce, dont seules deux assises de fondations sont conservées, est constitué de deux parements de blocs de granit ébauchés et liés à la terre. Le second, présentant la même technique de construction, et a été en grande partie détruit par les aménagements postérieurs. La pièce comporte un sol en terre battue de couleur gris-vert. Sa surface présente localement des traces de rubéfaction colorant l'argile en jaune-orangé. Le sol est couvert par une couche d'occupation argileuse très sombre, épaisse de 1 à 2 cm. Cette couche présente également des traces d'incendie ponctuelles, caractérisées par des cendres et du charbon de bois. Le remblai limono-argileux gris scellant le sol renfermait du mobilier archéologique, notamment des fragments de céramique.

À l'extérieur, un niveau de graviers atteste l'existence d'une cour longeant la rue des Marchands. Une autre cour en bordure de cette rue a été repérée à l'ouest du bâtiment. D'autres sols en terre battue existaient à l'ouest d'un des murs et témoignent soit d'une extension du bâtiment, soit d'un autre bâtiment accolé au premier. Ces niveaux ont été reconnus uniquement en coupe, à l'occasion du creusement d'un sondage profond.

Immédiatement sous ces sols, un remblai riche en mobilier archéologique a livré des fragments de céramique et des déchets témoignant d'un artisanat de l'os.

(13) Dimensions : 3 x 3,30 x 1,30 m.

(14) 173,44 m NGF.

(15) *Livre des cens de l'Hôpital des Pauvres*, rédigé au XV^e siècle. Il semblerait que l'hôpital est fondé à la fin du XIII^e siècle.

(16) Dorlan 1912a : 39-53.

(17) Dorlan 1951 : 26.

(18) 174 m NGF.

– La deuxième occupation est largement oblitérée par la construction de l'Hôtel de Ville. Seul apparaît l'angle d'une construction formé par des murs limitant deux sols intérieurs en terre battue. Le premier mur se compose de moellons ébauchés, parfois en grès rose, et de rares fragments de briques liés au sable jaune. Le deuxième mur présente une technique de construction différente. Il est conservé sur neuf assises au moins, la base n'ayant pas été atteinte. Seules les quatre assises supérieures sont en appareil mixte en profondeur, les trois suivantes sont des moellons ébauchés de granit ou de pierres calcaires. Les deux dernières assises sont constituées de moellons et de blocs bruts formant une semelle débordant de 0,10 m au sud-est. Cette dernière partie du mur est construite en tranchée étroite.

Un des sols en argile jaune présente des traces d'incendie. Une cloison en briques sur chant y était installée. Un autre aménagement a été creusé dans le sol. De forme rectangulaire aux angles arrondis, il était comblé d'un remblai sableux contenant de nombreux fragments de brique, de tuile canal à crochet et de mortier beige. Il pourrait s'agir d'une structure foyère. Un second sol de même nature, reconnu sur environ 8,50 m², prolonge le bâtiment.

Par la suite, un puits est creusé dans le sol d'une des pièces. Il se compose d'un appareil simple irrégulier, parementé uniquement vers l'intérieur, constitué de moellons bruts et de quelques moellons ébauchés en grès. L'appareil a été totalement déformé par la pression des terres et des murs postérieurs. L'implantation d'un puits à l'intérieur du bâtiment en modifie probablement la fonction : de pièce intérieure, cet espace se transforme en cour. Ce remaniement s'accompagne de la construction d'un nouveau mur composé de moellons bruts et de quelques blocs de granit gris liés par un mortier maigre de couleur beige-jaune. Deux autres murs accolés ont été reconnus en limite de fouille.

– Le mobilier de la première occupation du site. Le mobilier provient de deux remblais distincts : l'un couvrant le sol de la pièce, l'autre immédiatement antérieur à la succession des sols en terre battue repérés dans le sondage profond. Si aucun lien stratigraphique n'a pu être effectué entre ces couches, le mobilier céramique est homogène et date du XIII-XIV^e siècle.

– La céramique (fig. 3). Le mobilier céramique, peu abondant et très fragmentaire, compte 159 fragments dont 27 formes identifiables.

La catégorie la plus représentée est celle de la céramique commune claire avec 148 fragments et 22 individus⁽¹⁹⁾. Viennent ensuite la commune sombre⁽²⁰⁾, la commune claire à gros dégraissant⁽²¹⁾, la céramique à glaçure verte⁽²²⁾ et la glaçure verte appliquée par aspersion⁽²³⁾.

Les pâtes claires de couleur orangée présentent une texture fine et contiennent de petites inclusions sili-

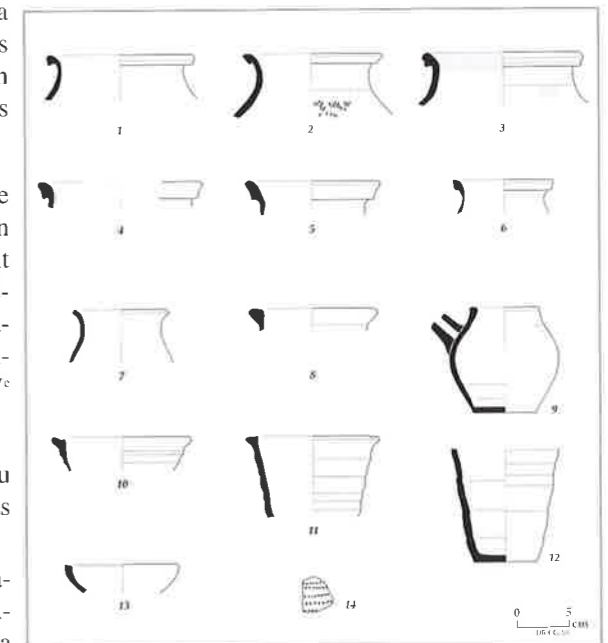


Fig. 3 Céramiques du XIII-XIV^e siècle
 1 pot à cuire/de stockage en commune sombre.
 2 à 7 pot à cuire/de stockage en commune claire.
 8 pot à cuire/de stockage (?) en commune claire.
 9 cruche en commune claire.
 10 à 12 gobelets de poêle en commune sombre.
 13 lampe à huile (?) en commune claire.
 14 panse décorée à la molette en commune claire.

(19) 93,08 % du total des fragments et 81,47 % du nombre minimum d'individus (NMI).

(20) 4 fragments dont 2 NMI, soit respectivement 2,51 % des fragments et 7,40 % des NMI.

(21) 3 fragments dont 1 NMI, soit 1,89 % des fragments et 3,71 % des NMI.

(22) 3 fragments dont 1 NMI, soit 1,89 % des fragments et 3,71 % des NMI.

(23) 1 fragment et 1 NMI, soit 0,63 % des fragments et 3,71 % des NMI.

ceuses blanches, parfois quelques particules de mica. La pâte du pot à cuire en commune sombre, quant à elle, contient de très nombreuses paillettes de mica doré et un dégraissant assez abondant.

Le vaisselier est assez peu diversifié. Les cinq types de récipients représentés appartiennent pour la plupart à de la vaisselle culinaire.

Les pots à cuire sont largement majoritaires avec 118 fragments et au moins 12 individus. Ils sont presque exclusivement réalisés en commune claire (fig. 3, n° 2 à 7), un seul étant fabriqué en commune sombre (fig. 3, n° 1). Ces pots sont dotés d'une lèvre en bandeau légèrement éversée et généralement lissée à l'intérieur sur 1 à 2 cm.

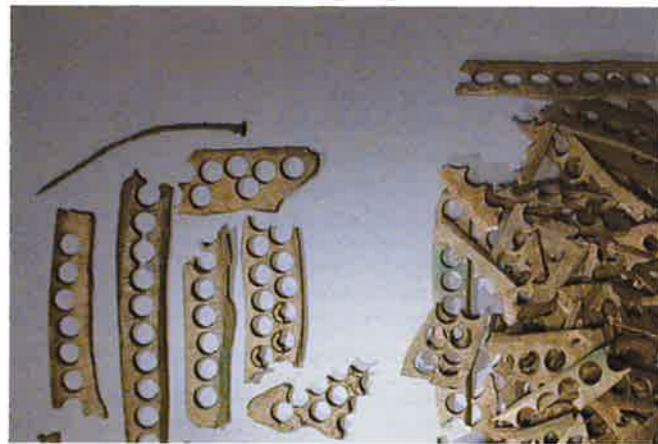
Un des exemplaires porte un décor réalisé à la molette et une petite tache de glaçure verte par aspersion (fig. 3, n° 2). Un autre présente de l'engobe rouge sur le haut de la lèvre et sur une partie de la panse (fig. 3, n° 3). Deux pots à cuire diffèrent de cet ensemble par la forme de leur lèvre. Le premier présente une lèvre éversée et un corps fuselé (fig. 3, n° 7), l'autre une lèvre plate et épaisse (fig. 3, n° 8). Ces récipients peuvent être interprétés comme des céramiques culinaires, car ils présentent tous des traces de feu sur la panse, voire sur l'intérieur de la lèvre. Ils peuvent également servir au stockage des denrées alimentaires. Au moins quatre d'entre eux sont décorés de molettes (fig. 3, n° 2 et 14). Il semblerait que ces pots à cuire ou de stockage comportent des fonds bombés ou plats, sans pied.

Les autres formes rencontrées sont deux couvercles – un réalisé en commune claire, l'autre en commune sombre –, une cruche et une probable lampe à huile (fig. 3, n° 13). La cruche de petite taille, seule forme entière, est dotée d'un bec tubulaire ; elle est dépourvue d'anse (fig. 3, n° 9).

Sept gobelets de poêle complètent l'ensemble⁽²⁴⁾ (fig. 3, n° 10 à 12). Leur pâte semi-fine contient des inclusions siliceuses blanches et de petites particules de mica ; elle est invariablement orange.

Les récipients fabriqués en céramique glaçurée (glaçure par aspersion ou glaçure par trempage) sont minoritaires dans cet ensemble et surtout trop fragmentaires pour être identifiés.

Le lissage intérieur observé sur l'intérieur des pots à cuire peut être comparé à celui mis en évidence dans le nord de l'Alsace et dans la région de Colmar sur des récipients datés du XI-XII^e siècle et du premier tiers du XIII^e siècle. Par ailleurs, l'association de la lèvre lissée et de molettes serait datable du XIII^e siècle. Les premières glaçures connues en Alsace sont celles des céramiques d'Ortenberg (IX-X^e siècle) ; elles semblent disparaître au XI-XII^e siècle, puis se généraliser dans la deuxième moitié du XIII^e siècle⁽²⁵⁾.



Déchets d'un artisanat de l'os (Cl. J. Cayrol, AFAN)

Les céramiques prélevées dans les couches de la première occupation du site suggèrent donc une fabrication dans la seconde moitié du XIII^e siècle, voire au siècle suivant.

Les ateliers de potiers et de tuiliers étaient nombreux à Sélestat à l'époque médiévale. Leur corporation était rattachée à celle des maréchaux et leur poêle se situait rue des Serpents⁽²⁶⁾. Les Annales des dominicains de Colmar rapportent que la technique de la glaçure aurait été découverte par un potier sélestadien vers le milieu du XIII^e siècle, ou du moins c'est lui qui l'aurait le premier diffusé en Alsace.

Fig. 4

(24) 24 fragments.

(25) Renseignements Y. Hénigfeld, archéologue de l'AFAN.

(26) Dorlan 1912 : 65.

- Un artisanat de l'os (fig. 4). Divers déchets d'un artisanat de l'os ont été prélevés dans la couche la plus profonde. Certains montrent des traces d'oxydation métallique de couleur verte, conséquence probable du contact avec des objets en alliage cuivreux.

Parmi les fragments découverts, on trouve deux éléments de ceinture. Le plus complet⁽²⁷⁾ présente une boucle ovale de 25 mm de large dont la traverse supérieure est marquée de trois gorges, deux sur l'extérieur de l'objet (servant sans doute de décoration) et une sur l'intérieur de la boucle, celle qui devait recevoir la pointe de l'ardillon. Une traverse aurait dû être placée dans l'échancrure de la boucle, comme l'atteste le petit trou circulaire pratiqué dans l'épaisseur de l'objet à cet endroit. Cet axe métallique traversant toute la largeur de la boucle était destiné à servir de pivot à l'ardillon. Cette partie de l'objet est décorée de 4 stries perpendiculaires à la chape. Le fragment de chape conservé est percé dans l'épaisseur d'un orifice rectangulaire, destiné à recevoir la partie en cuir ou en tissu de la ceinture. C'est probablement en effectuant cette opération de perçage que l'artisan a cassé l'objet, comme l'indiquent les cassures anciennes. La deuxième boucle, très fragmentaire, est de même forme que la précédente.

De cette couche proviennent également 114 fragments de plaquettes en os présentant des perforations circulaires. Ces plaquettes sont généralement débitées dans des os longs (fémurs, tibias...)⁽²⁸⁾, plus rarement dans des os plats (maxillaires). Après que les extrémités des os soient coupées pour ne conserver que la diaphyse, les tronçons sont débités dans le sens de la longueur pour garder le périoste, seule partie exploitable de l'os. Les fragments sont ensuite lissés sur les deux faces pour confectionner des plaquettes dont l'épaisseur oscille de 2 à 4 mm. L'artisan découpe alors des objets circulaires à l'aide d'un tour à archet muni d'une mèche. Cette découpe se réalise en deux temps : découpage sur une face et sur une moitié de l'objet, puis retournement de la plaquette pour une découpe complète. Cette opération est attestée par la petite arête visible sur le pourtour interne des perforations. Celles-ci sont généralement réalisées sur une seule ligne, voire sur deux rangées pour les plaquettes les plus larges (maxillaires). Leurs diamètres sont assez uniformes – de 9 à 10 mm – et seuls deux fragments présentent des perforations plus grandes, avoisinant les 13 mm. Toutefois les diamètres sont identiques sur une même plaquette.

À ces déchets d'artisanat de l'os était associée une épingle à tête plate en alliage cuivreux, d'une longueur totale de 95 mm, ainsi que d'infimes fragments de bronze pouvant correspondre à des débris d'éléments entrant dans la fabrication d'objets finis ou d'outils.

Ces os étaient destinés à la fabrication de boucles de ceinture, de jetons, de perles de chapelets ou d'anneaux utilisés pour le costume ou pour la suspension des rideaux et des tentures. Sur une des plaquettes trouvées, il subsiste d'ailleurs trois fragments d'anneaux, cassés par moitié au moment de l'emboutissage. Les perforations très rapprochées, voire accolées, la double rangée sur les plaquettes les plus larges attestent un souci d'économie de la matière première.

Un autre secteur de la ville a livré également un fragment d'os plat présentant des perforations circulaires (îlot Saint-Quirin). La technique est sensiblement différente : en effet, elles sont effectuées sur le pourtour de la plaquette et une seule est visible dans la partie centrale.

L'os a de tout temps été utilisé pour la fabrication d'objets utilitaires ou décoratifs. Matière première présentant de bonnes qualités mécaniques, elle est de plus d'un faible coût car provenant des déchets de l'alimentation. Cette activité a déjà été reconnue dans d'autres villes alsaciennes, par exemple à Colmar et à Strasbourg sur des sites datés du XV^e siècle⁽²⁹⁾. Rappelons enfin que la première boucherie de Sélestat, nommée Boucherie-Neuve ou Petite Boucherie, était installée à l'époque médiévale à proximité de la Place d'Armes, rue des Tailleurs. À cette boucherie, citée dans le registre des arrêtés municipaux de 1362, viendront s'ajouter la Grande Boucherie en 1478 et la boucherie des Abattoirs en 1530⁽³⁰⁾.

(27) L. act. 35, ép. max. 5.

(28) Le plus long fragment de plaquette trouvé mesure 14 cm, le plus large 2,7 cm.

(29) Maire 1990 : 81.

(30) Dorlan 1912 : 302-303.

Le canal du Schlangbach

Le sud-ouest de la place d'Armes est traversé par une construction massive, le canal du Schlangbach. D'une largeur moyenne de 6,40 m, le canal se situe entre l'Hôtel de Ville actuel et la mairie selon un tracé oblique. La partie supérieure de la voûte se trouve à faible profondeur, immédiatement sous la chaussée actuelle.

• Les données archéologiques

La portion du canal étudiée connaîtrait quatre phases de construction, caractérisées par la mise en œuvre de techniques et de matériaux différents.

Le mur inférieur est constitué d'un appareil mixte de briques digitées et de blocs de granit liés par un mortier sableux blanchâtre très dur. Il est visible sur trois assises et forme une semelle débordant de 0,32 m par rapport au mur suivant. Celui-ci se compose de moellons ébauchés en grès rose des Vosges, liés par du sable fin de couleur grise. Ce mur aux moellons épais d'une vingtaine de centimètres est conservé sur quatre assises et forme également une semelle débordant de 0,42 m. Le mur suivant associe grès rose et grès jaune, ainsi que des fragments de briques. Le liant est un mortier sableux beige. Enfin, la voûte du canal se compose de blocs équarris en grès rose des Vosges dont les dimensions moyennes varient de 0,20 et 0,30 m pour la largeur et de 0,90 à 1,60 m pour la longueur. Le liant, de la terre cuite concassée, est comparable à du mortier de tuileau. Le conduit intérieur mesure 3 m de large sur 1 m de haut. Il est tapissé d'une couche de boue qui témoigne encore de son utilisation ponctuelle d'évacuation d'eaux pluviales. En effet, le canal coule à ciel ouvert en cœur d'îlot derrière l'Hôtel de Ville actuel.

• Les données documentaires

Les textes n'indiquent pas la date de la canalisation du Schlangbach, mais plusieurs éléments permettent d'en proposer une.

Un ruisseau, constitué par un bras du Giessen, traverse Sélestat du nord-ouest au sud-est en passant par le quai du Serpent, les enclos des franciscains, des dominicains puis de Sylo, pour aboutir au fossé des Tanneurs. Selon les siècles, il porte différents noms : *Fischerbach* aux XIV^e et XV^e siècles, *Gerberbach* au XVI^e siècle, *Obermühlbach* au siècle suivant. Il est également parfois nommé *Stadtbach*, mais reçoit des dénominations différentes selon les quartiers qu'il traverse : *Schlangbach* à l'entrée de la ville, *Predigerbach* dans la partie qui longeait le couvent des dominicains, *Saubach* dans la rue de Foulon, puis *Gerbergraben* et enfin *Gerberbach* de la rue de l'Abattoir à l'III^e.

Différents moulins à eau s'installent le long de ce ruisseau, dont deux extra-muros, le *Kupfermühle* et le *Lohmühle* ou *Tanmühle*⁽³¹⁾. À l'intérieur de la ville, le moulin le plus en amont est celui du *Bartenmühle* (de La Hache), le premier à être signalé dans les textes ; il est parfois désigné sous le terme de *Tränckmühle*. Installé en face du porche de l'église des franciscains (actuel n° 1 de la place du Serpent), il est mentionné pour la première fois en 1370 dans la charte de fondation de la chapelle des Lépreux et existait encore en 1773⁽³²⁾. Le *Pfaffenmühle* (moulin des Clercs), construit au chevet de l'église des franciscains (n° 1 de l'impasse de la Jauge), compte également parmi les plus anciens de la ville. Si sa date de construction n'est pas connue, Dorlan suppose que c'est le plus ancien de la ville car il est édifié par les bénédictins de Sainte-Foy qui s'installent à Sélestat au XII^e siècle. Avant 1773, le moulin est transformé en pilon à tabac⁽³⁴⁾. Le *Predigermühle* (moulin des Prédicateurs) est construit par les dominicains avant 1474, en travers du fossé du premier rempart de la ville (1217-1230). Il correspond au n° 34 de la rue des Chevaliers⁽³⁵⁾. Dans la rue du Foulon s'installe le *Walckmühl*. Dans ce moulin étaient fabriqués draps de feutre et bonneterie qu'on teignait ensuite. La première mention date de 1409. Le moulin est démoli en 1891⁽³⁶⁾. Bâti par les religieuses de Sylo (n° 5 rue de

(31) Dorlan 1912a : XVI-XVII.

(32) Joseph 1999 : 180.

(33) Dorlan 1912a : 306.

(34) Dorlan 1912a : 307.

(35) Dorlan 1912a : 307-308.

(36) Dorlan 1912a : 308.

la Cuirasse), le *Niedermühle* (ou *nydere Muhl*) est cité dans un texte de 1383. En 1436, le bâtiment est dévolu à un atelier d'armurerie et prend alors le nom de *Harnaschmuhlin*. Il recouvre sa fonction primitive au début du XVII^e siècle⁽³⁷⁾. Le moulin neuf (*Newemuhle*) est construit au 23 quai des Pêcheurs à une date indéterminée ; il sera détruit à la fin du XVII^e siècle, puis rebâti peu après car il figure sur le plan du mémoire du duc de Bourgogne⁽³⁸⁾. En 1431 est mentionné le moulin de la porte de l'III (*Muhle vor dem Illthor*), situé sur un bras de la rivière ; il est de nouveau cité en 1455 lors des travaux de régularisation de l'III. Il sera transformé en scierie en 1530⁽³⁹⁾. Le moulin le plus récent est édifié après la construction des fortifications Vauban, en avant de la porte de Brisach, en 1680⁽⁴⁰⁾.

Ces différents édifices permettent de penser qu'au moins une partie du cours d'eau était canalisée dès la fin du XIV^e siècle. Le plan cavalier de 1590 témoigne qu'à cette date le ruisseau est intégralement canalisé, à l'exception du quartier des Tanneurs où il baigne encore les maisons jusqu'à son débouché dans un des fossés défensifs de la ville. Cette partie du tracé sera canalisée en 1612 et en 1851⁽⁴¹⁾. Le début de la phase de couverture du canal n'est semble-t-il pas rapporté par les textes. Cependant, le plan cavalier de Sélestat (1590) montre qu'il ne coule plus à ciel ouvert à l'emplacement du couvent des récollets et sur la place d'Armes. La couverture intégrale du canal ne s'effectue qu'en 1912 dans le quartier des Tanneurs⁽⁴²⁾.

Les informations archéologiques permettent également d'aborder la datation de la canalisation du ruisseau. Ainsi, les briques digitées présentes dans le mur primitif sont similaires à celles mises en œuvre dans le bâtiment de l'Hôtel de Ville datant du début du XV^e siècle. Si le mobilier archéologique découvert ne permet pas d'affiner cette datation, le couvre-joint décoré trouvé en relation avec les murs permet d'indiquer le XIV^e siècle comme datation *ante quem*, ce qui correspond au début de la période de fabrication des poêles en céramique garnis de carreaux.

L'Hôtel de Ville du bas Moyen Age

• Les données archéologiques

Les vestiges de l'Hôtel de ville médiéval apparaissent au nord de la place, en bordure de la rue des Marchands. Deux murs gouttereaux et un mur de façade dessinent une partie du bâtiment en « T » qui s'avance de 20 m par rapport aux façades actuelles. De même facture, les murs se composent d'une maçonnerie en moellons équarris et en briques ; la fourrure, épaisse, est constituée de fragments de moellons et de briques. L'ensemble est lié par un mortier beige abon-



Sélestat Place d'Armes
Vue partielle des fouilles de l'Hôtel de Ville de 1425. Les briques res-
tituent des éléments du pavage de la grande salle - Cliché D. Billoin

(37) Dorlan 1912a : 308-309.

(38) Klein 1984 : 50.

(39) Klein 1984 : 50.

(40) Klein 1984 : 50.

(41) Joseph 1999 : 179.

(42) Joseph 1999 : 179.

dant et débordant sur les parements. Les murs latéraux ont une largeur de 0,70 à 0,85 m, tandis que le mur de façade mesure 1,18 m de large.

L'intérieur de l'édifice présente un sol en mortier de chaux beige partiellement conservé, situé à 0,40 m sous la place actuelle et d'une emprise de 180 m². La surface du sol est marquée par l'empreinte d'un dallage en brique. Ces traces permettent la restitution d'un motif en chevron qui s'organise autour d'un des piliers de la salle (fig. 5). Seule la base du pilier subsiste, un dé en grès rose⁽⁴³⁾ installé à égale distance des murs gouttereaux.

Les traces d'une structure rectangulaire ont été reconnues à l'intérieur de la pièce, le long d'un des murs gouttereaux. Conservé sur 1,02 m de large et 1,06 m de long, cet aménagement enchâssé dans le sol présentait sur un côté les restes d'une paroi verticale réalisée en mortier de chaux blanc de 1 cm d'épaisseur. Sa localisation contre un mur, ses dimensions et sa forme régulière évoquent le soubassement d'un poêle en céramique.

A l'extérieur du bâtiment s'étend une cour en graviers limitée à l'ouest par un mur en briques rouges digitées liées au mortier de chaux beige contenant quelques petits graviers. D'une largeur de 0,55 m, ce mur a été suivi sur une longueur de 3,30 m. Il s'appuie sur l'un des murs gouttereaux de l'Hôtel de Ville et s'infléchit vers la façade actuelle de la place. La fonction de ce mur demeure énigmatique. Lors des travaux de réaménagement, d'autres vestiges archéologiques ont été aperçus, notamment trois murs situés à l'est de l'ancien Hôtel de Ville. Leur destination est également inconnue.

Les vestiges de cette période sont uniquement datés par les textes et l'iconographie, car aucun mobilier archéologique n'a été retrouvé. La construction reconnue partiellement à la fouille, et qui s'avance jusqu'au centre de la place actuelle, correspond au corps de façade de l'ancien Hôtel de Ville. L'absence de mobilier archéologique pourrait s'expliquer par le nivellement de la place effectué dans sa partie nord sur environ 0,80 m de profondeur en 1780 après la démolition de l'édifice.

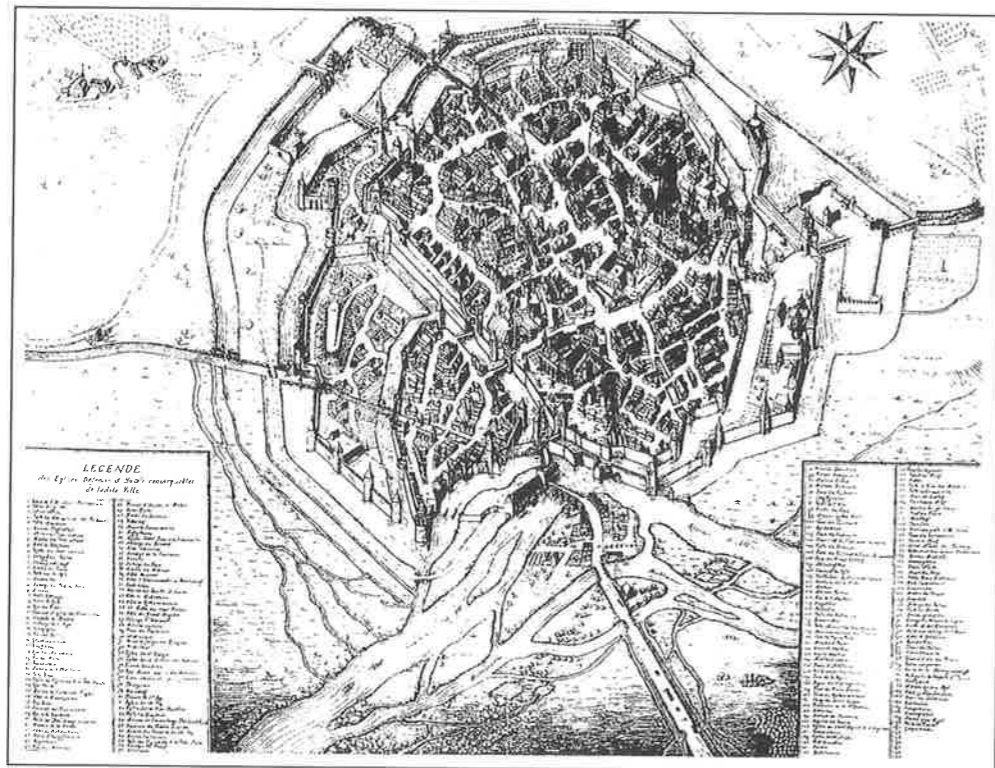


Fig. 6 Vue cavalière de Sélestat vers 1590

(43) 0,69 x 0,65 x 0,28 m.

• L'apport de l'iconographie et des textes

La ville acquiert le terrain des Waffler d'Eschery vers 1380 et transforme la cour de l'hôtel particulier en place publique, alors que la maison – située à l'emplacement de l'actuelle mairie – sert de lieu de réunion aux assemblées du magistrat jusqu'en 1435⁽⁴⁴⁾. En 1425, la ville fait construire un Hôtel de Ville sur ces terrains, à proximité de la rue des Marchands.

Parmi les nombreuses vues de Sélestat, dont les plus anciennes datent de la seconde moitié du XVI^e siècle, deux retiennent particulièrement l'attention.

- *Vue cavalière de Sélestat vers 1590* (fig. 6). Ce dessin de la ville est probablement l'œuvre de Dorlan. Il semble s'être inspiré d'une vue anonyme de 1592 à laquelle il a apporté quelques modifications, comme la suppression des cartouches et des personnages allégoriques initiaux, par exemple. La ville est représentée depuis le sud-est. Très détaillée et donc riche d'informations, cette gravure présente l'intégralité de l'agglomération enclose de murailles. Il s'agit ici de la quatrième enceinte de la ville, édiflée entre 1505 et 1559. Comme il est mentionné dans l'ouvrage de Dorlan, l'Hôtel de Ville se compose de deux corps de bâtiments accolés et disposés perpendiculairement. La construction est dotée d'un rez-de-chaussée, de deux étages et de combles comportant des ouvertures. Au sud-ouest, un jardin planté d'arbres longe le canal du Schlangbach qui coule à ciel ouvert. Cette allée de tilleuls a été abattue dans la seconde moitié du XVII^e siècle pour être transformée en jardin à la française qui figure sur le plan suivant.

- *Plan de la ville en 1696* (fig. 7). Ce plan, réalisé par Dorlan d'après un plan de 1714, montre la ville à la fin du XVII^e siècle. Le dessin aquarellé de 1714, anonyme, peut être attribué à M. de La Halle, entrepreneur de travaux publics qui participa à la construction des principales places fortes alsaciennes. Le plan de La Halle est le premier plan cadastral qui représente Sélestat avec précision. L'auteur (ou Dorlan ?) pousse l'exactitude jusqu'à dessiner les jardins principaux de la ville. Ainsi, on peut noter qu'à cette époque des jardins à la française « avec arabesques de buis et ifs taillés en boule qui s'étendaient jusqu'à la Sinnemuhle »⁽⁴⁵⁾ agrémentent l'Hôtel de Ville. La place d'Armes présente des dimensions plus réduites que sur la vue précédente, ce qui paraît plus proche de la réalité.

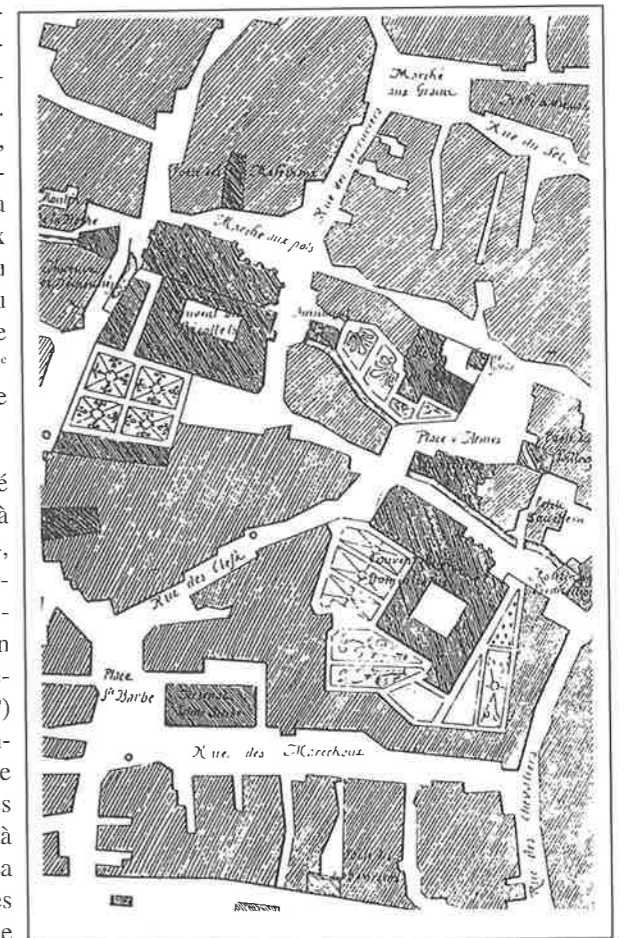


Fig. 7 Plan du centre de Sélestat (plan de La Halle)

Un bâtiment carré de modeste dimension figure à au nord-est de l'Hôtel de Ville, dans l'alignement des façades. Construit dans les premières années du XVII^e siècle, cette construction aurait pour fonction d'abriter un corps de garde⁽⁴⁶⁾.

(44) Dorlan 1951 : 26.
 (45) Dorlan 1951 : 271.
 (46) Dorlan 1951 : 271.

Dans son ouvrage sur Sélestat, Dorlan propose une restitution de l'Hôtel de Ville et en donne une description (fig. 8).

« L'hôtel de ville du XV^e siècle avançait de vingt mètres sur l'alignement moderne (...). Il était construit en équerre. L'une des branches, perpendiculaire à la place, se terminait par un pignon élevé ; l'autre faisait face à la rue des Marchands. Entre les deux s'étendait une cour, dans l'angle de laquelle s'élevait la margelle d'un puits : le *Herrenbrunnen*. (...) On accédait dans le bâtiment lui-même par un degré couvert, qui aboutissait à une sorte de loggia, élevée sur des voûtes basses et reposant sur des colonnes courtes et trapues. C'est sur cette terrasse, qui occupait l'angle intérieur de l'équerre, que se rassemblait dans les circonstances solennelles le corps du Magistrat, notamment quand on proclamait les condamnations pour crimes de sorcellerie. L'intérieur de l'hôtel de ville se composait d'un grand vestibule ou salle des pas perdus, qui servait de lieu de réunion ou d'attente au personnel subalterne, et de deux grandes salles plus spécialement affectées aux délibérations du Magistrat. Les embrasures des fenêtres et leurs vitraux avaient été décorés en 1436 par le peintre Tieffenthal (...). Les salles étaient chauffées au moyen de deux énormes poêles en faïence qui avaient été exécutés par Guillaume Roskopf, céramiste à Strasbourg (note 7 : Comptes de dépenses, 1555). (...) Par derrière, vers la rue de la Jauge, se trouvaient les cuisines, car le bourgmestre de service prenait ses repas matin et soir à l'hôtel de ville »⁽⁴⁷⁾.

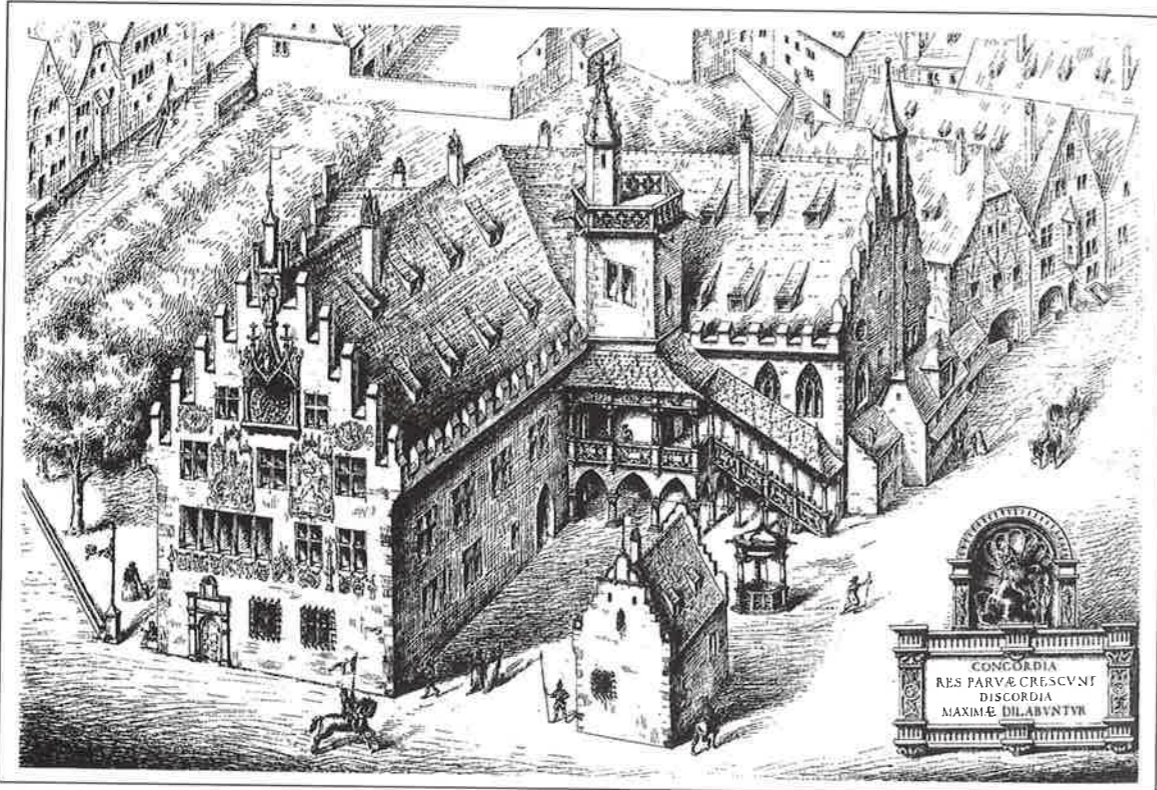


Fig. 8 Restitution de l'Hôtel de Ville du XV^e siècle, d'après Dorlan

Dans les premières années du XVI^e siècle, le bâtiment subit de nombreuses modifications, comme l'adjonction en 1537 d'une tourelle octogonale contenant un escalier à révolution⁽⁴⁸⁾. L'Hôtel de Ville connaît de nouveau une réfection partielle en 1604, sans que le plan originel de l'édifice ne soit pour autant modifié. La solidité de l'édifice est gravement compromise lors de la suppression des piliers de la grande salle en 1771. Elle s'écroule d'ailleurs en partie en 1778 lors d'un bal célébrant le carnaval. La démolition complète du bâtiment est achevée deux ans plus tard. La place, agrandie ainsi de 580 m², est nivelée d'environ 0,80 m dans sa par-

(47) Dorlan 1951 : 270-272.

(48) Dorlan s.d.

tie nord, ce qui nécessita pour les propriétaires des maisons longeant la rue des Marchands de construire un emmarchement de cinq degrés pour rester au niveau de la chaussée⁽⁴⁹⁾. A l'emplacement de l'ancien Hôtel de Ville, des maisons particulières sont édifiées dès 1781 selon des normes architecturales déterminées : la partie centrale comporte des fenêtres ordinaires sur rez-de-chaussée, les deux extrémités une série de trois arcades pour l'installation éventuelle de locaux commerciaux. L'actuel Hôtel de Ville, situé à l'autre extrémité de la place en face de la mairie, est édifié en 1787 et sa construction s'achève l'année suivante⁽⁵⁰⁾. Si la majorité des bâtiments de la place date de la seconde moitié du XVIII^e siècle, les bâtiments sont souvent édifiés sur caves plus anciennes.

Le petit bâtiment en bordure de la rue des marchands identifié par Dorlan comme un corps de garde n'a pas été retrouvé en fouille. Il figure cependant sur les vues de 1590 et de 1696. Un doute subsiste donc sur sa localisation précise. Peut-être est-il plus en retrait de l'alignement de la façade de l'Hôtel de Ville que ne le montrent les deux gravures, et donc hors des limites de la fouille.

Synthèse

Quelques fragments de tuiles romaines trouvés à la base d'un des sondages profonds évoquent une occupation antique du lieu ou un réemploi de matériaux. Dans les deux cas, cet indice conforte l'idée d'une occupation antique dans ce secteur de la ville déjà marqué par des découvertes anciennes⁽⁵¹⁾.

Un des apports de l'intervention archéologique concerne les premières limites de ce secteur de la ville du début du XIII^e siècle. En effet, le premier rempart défensif est édifié au sud de la place d'Armes entre 1216 et 1230. Selon les restitutions graphiques, il est figuré tantôt en avant du Schlangbach, tantôt en arrière, avec un probable accès en chicane⁽⁵²⁾.

L'ouverture réduite de la fouille n'a pas permis de reconnaître les vestiges de cette fortification. Plusieurs données permettent toutefois de situer son tracé. Au sud du canal, la hauteur du terrain naturel et les faibles traces d'occupation rencontrées suggèrent la proximité immédiate du rempart. Par ailleurs, le ruisseau qui traverse Sélestat d'est en ouest exerce une contrainte sur le développement de la ville. Il forme une ligne directrice du paysage urbain. Plusieurs activités économiques utilisent déjà ce cours d'eau au début du XIII^e siècle, en particulier des moulins à grains qui utilisent sa force motrice. Il est de plus utilisé pour les rejets de différentes activités comme ceux de la première boucherie de Sélestat citée en 1362. Ce cours d'eau a donc une fonction prépondérante dans la ville à cette époque, ce qui rendrait improbable son rejet hors les murs. De plus, les restitutions proposées de l'enceinte primitive ne s'accordent pas avec les règles de la poliorcétique. Ce ruisseau ne peut être situé tantôt à l'intérieur, tantôt à l'extérieur de la fortification d'une part, et son franchissement en biais compliquerait la mise en œuvre et la solidité du rempart. Un autre argument confortant cette thèse est l'installation de communautés religieuses à proximité immédiate du premier rempart à la fin du XIII^e siècle. L'implantation des bâtiments conventuels des dominicains en 1280 s'effectue en bordure extérieure de ce rempart, notamment l'église dont le mur gouttereau nord correspond sensiblement à la limite de l'îlot qui borde la rue des Prêcheurs. La localisation du rempart se trouve donc circonscrite entre le Schlangbach au nord et l'église des dominicains, au sud, sans doute dans l'axe de l'actuelle rue des Prêcheurs.

Des occupations du XIII-XIV^e siècle ont été reconnues sur le site. Diverses constructions antérieures à l'Hôtel de Ville sont attestées dans la partie nord de la place de même que les traces d'un artisanat de l'os. Son implantation peut être motivée par la proximité de la Petite-Boucherie qui l'alimenterait en matière première. Une telle activité, connue par ailleurs à Colmar et à Strasbourg au XV^e siècle, est inédite à Sélestat et révèle une des économies locales caractéristiques de l'époque médiévale.

L'apport majeur de la fouille est sans conteste la découverte de l'Hôtel de Ville du XV^e siècle construit au cœur de la Vieille-Ville. Cet édifice, symbole du pouvoir civil, modifie la fonction des lieux jusqu'alors propriété privée.

(49) Dorlan 1912b : 205-206.

(50) Dorlan 1951 : 27-28.

(51) Vestiges de construction antique et trésor monétaire trouvés le long de l'allée des Récollets.

(52) En particulier par Dorlan.

Connu à travers les textes, ce bâtiment est désormais localisé avec précision. Les données archéologiques complètent la vision offerte par les sources documentaires. Elles soulignent le caractère prestigieux de l'édifice. En effet, le corps du bâtiment présente de vastes dimensions comprenant une grande salle sur piliers centraux. Le sol dallé à motif de chevrons, la présence probable d'un poêle en céramique contribuent au confort intérieur et soulignent le luxe du bâtiment. Les fenêtres étaient munies de vitraux décorés par le peintre Tieffenthal en 1436⁽⁵³⁾. A l'extérieur, la façade à pignon crénelé était ornée d'une horloge avec un jaquemart à personnage colorié, sous laquelle étaient peintes les armoiries de Sélestat, de ses prévôts et des villes appartenant à la confédération. L'ensemble de cette décoration souligne le caractère ostentatoire de l'édifice. De plus, l'espace dégagé en avant du bâtiment est autant destiné à le mettre en valeur qu'à permettre des rassemblements de population liés à la fonction même de l'édifice. La création de cette place publique manifeste l'autorité municipale dans le noyau primitif de la ville où sont également situés d'autres édifices de pouvoir avec leurs espaces respectifs tel le parvis de Sainte-Foy, par exemple.

Le bâtiment ne cessera d'être remodelé au cours des siècles, avec notamment l'adjonction d'un escalier extérieur au XVI^e siècle ou la création de jardins à la française qui rehaussent son caractère emblématique. Pourtant à la fin du XVIII^e siècle, le bâtiment ne correspond plus aux critères architecturaux de l'époque. Les piliers de la grande salle sont enlevés pour agrandir l'espace intérieur ce qui compromet gravement la solidité de l'édifice. Ainsi lors du bal de carnaval de 1778 où la population de Sélestat était invitée à danser, la grande salle s'effondre en partie causant une grande frayeur au gardien préposé à l'entrée, « qui manque d'en perdre la moitié de ses effets »⁽⁵⁴⁾. Cette anecdote révèle par ailleurs une popularisation de ce lieu, préfigurant le changement de mentalité qui aboutira à la Révolution française une dizaine d'années plus tard. L'Hôtel de Ville est démantelé en 1780, la place agrandie selon les proportions qu'on lui connaît aujourd'hui et redessinée d'après des normes architecturales prédéfinies. En 1787-1788, un nouvel Hôtel de Ville est construit au sud de la place, en face de la mairie. La rénovation actuelle de la place d'Armes poursuit une dynamique urbaine amorcée dès le XV^e siècle.

BIBLIOGRAPHIE

- **Billoin 1998** : BILLOIN (D.), – *Sélestat, le bastion Saint-Jean*. Document Final de Synthèse déposé au Service Régional de l'Archéologie d'Alsace.
- **Billoin 2000** : BILLOIN (D.), – *Sélestat, îlot Saint-Quirin 1 et 2*. Document Final de Synthèse déposé au Service Régional de l'Archéologie d'Alsace.
- **Billoin, Waton 1999** : BILLOIN (D.), WATON (M.-D.), – « Le Bastion Saint-Jean de Sélestat (67) ». In : *Annuaire 1999*. Obernai : Gyss, 1999, p. 85-94.
- **Billoin, Goy, Waton 1999** : BILLOIN (D.), GOY (C.), WATON (M.-D.), – « Les fouilles archéologiques à Sélestat ». In : *Le Sélestadien. Revue municipale d'information*, n° 42. Sélestat : IDS Impression, 1999, p. 22-25.
- **Dorlan s.d.** : DORLAN (A.), – Notes manuscrites concernant les rues de Sélestat, déposées à la bibliothèque humaniste de la ville, sans date.
- **Dorlan 1912a** : DORLAN (A.), – *Histoire architecturale et anecdotique de Schlestadt. Les transformations d'une place forte alsacienne des origines à nos jours*. Paris : Tallandier, 1912, t. 1, 480 p.
- **Dorlan 1912b** : DORLAN (A.), – *Histoire architecturale et anecdotique de Schlestadt. Les transformations d'une place forte alsacienne des origines à nos jours*. Paris : Tallandier, 1912, t. 2, 580 p.
- **Dorlan 1951** : DORLAN (A.), – « Casier descriptif et historique des rues et des maisons de Sélestat ». In : *Annuaire de la société des amis de la bibliothèque de Sélestat*. 1951, p. 26-48.
- **Joseph 1999** : JOSEPH (J.-M.), – « L'art de tanner et les tanneurs de Sélestat ». In : *Annuaire de la société des amis de la bibliothèque de Sélestat*. 1999, p. 179-186.
- **Klein 1984** : KLEIN (J.-M.), – *Vie médicale, hygiène et santé à Sélestat à l'époque de la Renaissance*. Thèse, Université L. Pasteur, Faculté de médecine de Strasbourg. 1984, 293 p.
- **Maire 1990** : MAIRE (J.), – « Les objets en os et leur fabrication à Strasbourg ». In : *Vivre au Moyen Age. 30 ans d'archéologie médiévale en Alsace*. Catalogue d'exposition (Ancienne Douane : 17/05 – 30/09/1990), Strasbourg : Éditions les Musées de la ville de Strasbourg, 1990, p. 81-86.
- **Soulier, Serbat 1993** : SOULIER (R.), SERBAT (J.-P.), – « Trésors monétaires et présence romaine à Sélestat ». In : *Annuaire de la société des amis de la bibliothèque de Sélestat*. 1993, p. 131-148.

(53) Dorlan 1912.

(54) *ibid.*